



## Rendre compte d(argent perçu)

Par **vegicappe**, le **01/02/2012** à **22:25**

Bonjour

Doit on rendre compte a ses freres et soeurs de l'argent donné par nos parents de leur vivant sains de corps et d'esprit.

Quels recours ont 'ils s'il y a discrimination a leurs yeux ( avant ou après le décès des parents).

Merci pour vos réponses